

Le Président

Hôtel du Département 1 avenue d'Albigny CS 32444 74041 Annecy Cedex T / 04 50 33 50 00

Monsieur Antoine VIELLIARD
Maire de Saint-Julien-en-Genevois
Mairie
CS 34103
74164 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS Cedex

Annecy, le 2 3 JUIN 2017

Monsieur le Maire,

A l'issue de notre réunion du 19 juin dernier relative à la répartition du Fonds Départemental pour le Développement des Territoires dédié au canton de Saint-Julien-en-Genevois, nous avons constaté que votre projet de construction d'une école maternelle à Chabloux, pour lequel un plan de financement prévisionnel d'un montant global de 4.099.750 € nous avait été adressé le 25 avril 2017, est l'objet d'un recours dont l'examen par l'autorité judiciaire compétente repoussera inévitablement le début des travaux initialement programmé durant l'été 2017.

Dans ces conditions, votre demande de financement sera réexaminée en 2018 dans le cadre de la répartition de l'enveloppe FDDT.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs,

Virginie DUBY-MULLER
Conseillère départementale du
Canton de Saint-Julien-en-Genevois

V. Duby-Nuller

Christian MONTEIL
Conseiller départemental du
Canton de Saint-Julien-en-Genevois

hautesavoie.fr